

MONGONGO

Journal école de Kisangani

Bimensuel 08 juin 2011

N° 40

500 FC

Lignes aériennes congolaises : la descente aux enfers

Impayés depuis 20 ans, les agents de la compagnie publique d'aviation ne lâchent pas prise et continuent à vivre d'espoir... et des travaux d'assistance aux avions des autres compagnies. Ils attendent l'éventuelle privatisation de l'entreprise.

En plein cœur de la ville de Kisangani, le bureau des Lignes aériennes congolaises (LAC, autrefois Air Zaïre), entreprise publique de transport aérien, n'est plus que l'ombre de lui-même. Des travailleurs nostalgiques du passé. "Le "Lac" est dans le lac. Il faut sortir "Lac" du lac" soulignait humoristiquement, Abdoulaye Ndombasi, ancien vice président de la République lorsque des partenaires étrangers ont conclu un accord de redressement l'entreprise. Mais ce partenariat n'a pas permis la relance.

La mégestion toujours

Seules les revendications salariales dans les médias, des agents qui accusent plus de 20 ans de non paiement rappellent aux habitants cette société. En mai dernier, la cinquantaine d'agents qu'elle compte encore a exigé le départ du directeur et du comptable. Ils les accusent de mauvaise gestion des maigres recettes de l'entreprise. "Il n'y a pas de détournement. Un inspecteur dépêché de Kinshasa a audité," explique Yangambia Mbeilo, le directeur provincial.

"Le chargement, le déchargement et le dépannage des avions des privés, la mise en location de ses matériels (Le Dolly pour le transport des marchandises, l'élévateur, le air-stater pour assister un avion en difficulté au démarrage, l'escalier) sont les quelques services que les Lac apportent aux différentes compagnies aériennes, en particulier Kenya Airways et qui lui rapportent un peu d'argent. "C'est depuis le régime de Mobutu que le

salaires n'arrive plus, on ne vit que de primes", se plaignent les agents, qui continuent à espérer, sans y croire vraiment, que le gouvernement va payer leurs arriérés

L'entreprise est tombée en faillite dans les années 1995 à la suite de problèmes de gestion. "Plus de voyageurs gratuits que payants, absence de rigueur dans la gestion, des créanciers insolubles, des détournements...", en sont les causes selon les analystes. "Sur 31 avions que comptait LAC à sa création, il ne reste qu'un seul Boeing 737 qu'elle a acquis par un recouvrement forcé de ses dettes", informe un agent. Selon certains agents, les politiciens qui ont leur propre compagnie n'ont pas le souci de redresser les Lac. Le dernier vol sur Kisangani remonte à septembre 2010. Pourtant selon le chef d'agence, son entreprise n'a pas connu de crash en 40 ans de service.



Les agents de Lac en service à l'aéroport de Bangboka - Mongongo

Espoir d'une privatisation

Les travailleurs ont vieilli mais ne baissent pas le bras. Chaque matin, ils sont présents pour connaître le programme des vols de la journée et

espèrent toujours un redécollage de leur société et surtout sa privatisation. Celle-ci dispose encore de techniciens bien formés comme ce marchellair qui oriente les avions pendant l'atterrissage et décollage. Cependant de nombreux agents et pilotes ont migré vers les privés après avoir été formés parfois en Europe par LAC..

David Malisi et John Sindani

La grève des agents de la Ceni ne démotive pas la population

Pendant trois jours, les opérateurs de saisie ont observé un arrêt de travail pour non paiement des primes. Mais les citoyens continuent cependant à aller s'enrôler. Les observateurs plaident pour un circuit rapide de décaissement de fonds.

Du 31 mai au 2 juin, une trentaine des centres d'inscriptions des électeurs de la ville n'a pas fonctionné. Les opérateurs de saisie (OPS) ont débrayé pour exiger le paiement de leurs primes de deux mois de prestation' (du 2 avril au 2 juin). "Il est 16h, nous n'avons rien mangé tous les trois depuis le matin. Je quitte chez moi à 5h pour rentrer à 18h à pied chaque jour", déclare un OPS d'un centre d'inscription de la commune de Lubunga. Cet arrêt de travail n'a été observé que par les centres d'inscription de la ville, ceux de la périphérie ont normalement travaillé. Certains OPS ont contraint leurs collègues, agents des centres d'inscription de Tshopo et Mangobon à adhérer à leur revendication

A LIRE EN PAGE...

1 - Lignes aériennes congolaises : la descente aux enfers
- La grève des agents de la Ceni ...

2 - Difficile reprise des garages
- S'arranger à l'amiable, une double peine pour les victimes de viols

3 - Kisangani mange des oeufs produits en Ouganda
- LA VILLE EN BREF

4 - Masikilisano kati ya jamaa mbili ...
- ECHOS DE PROVINCE



Engouement des requérants devant le bureau d'inscription de l'ISP © Mongongo

en menaçant de les lapider. D'autres districts n'ont pas arrêté le travail mais ont signifié leur mécontentement par écrit au secrétaire provincial de la Ceni. Cette grève s'ajoute aux autres difficultés rencontrées la Ceni : ouverture tardive de certains bureaux d'enrôlement, insuffisance des bureaux, des pannes des ordinateurs, ruptures des stocks des cartes d'électeur, insécurité.... Le centre du complexe Anuarite au plateau Boyoma est fermé depuis bientôt un mois car les deux ordinateurs sont tombés en panne. "Il n'y a pas de kits de remplacement, les électeurs sont appelés à s'enrôler dans les autres

centres de la même commune, mais, ils voteront dans leur bureau le plus proche de leur habitation", précise la CENI.

Ce qui ne décourage cependant pas les populations déterminées à obtenir leurs cartes. Durant les trois jours, elles étaient nombreuses devant les centres pour s'enrôler. Au centre ABC à Mangobo, le 3 juin, jour de la reprise des activités, ils ont enrôlés plus de 50 personnes uniquement avant midi sans avoir lancé un communiqué à la radio. Ce qui réjouit Fiston Bolukaoto, chargé de la vérification de l'identité du requérant. Les statistiques provinciales font état

(suite à lire page 2)

Difficile reprise des garages

De nombreux garages se sont récemment créés en ville pour réparer les véhicules toujours plus nombreux. La plupart sont mal équipés et manquent encore de mécaniciens compétents. Mais des jeunes se forment peu à peu à ce métier oublié pendant des années.

Depuis fin 2008, la réhabilitation de la route nationale n° 4 a suscité la création de nombreux "garages" dans la ville. Cette route reliant Kisangani à Beni et Butembo, et d'autres villes et pays limitrophes (Ouganda) de l'Est a favorisé l'afflux de véhicules et motos. Les prix ont sensiblement baissé. Le commerce informel de véhicules a repris après plusieurs années où les entreprises



Un garage à ciel ouvert au centre ville de Kisangani © Mongongo

de vente des véhicules avaient fermé suite à la zairianisation (nationalisation) et aux pillages.

Les réparateurs de motos s'installent le long des grandes artères. Les garages qui réparent, dépannent et entretiennent les véhicules louent des espaces derrière les parcelles des privés à ciel ouvert ou couverts de bâches. D'autres mécaniciens font revivre tant que mal les anciens garages.

Manque d'équipement

Cependant ces garages sont peu équipés et manquent des outils nécessaires pour réparer des voitures toujours nombreuses et de différentes marques. Certains

mécaniciens n'ont également pas la technicité requise et bricolent. "J'ai sillonné plusieurs garages pour réparer le moteur diesel de voiture SARF," explique Bob Aliya, un chauffeur. Selon Matthieu Kahindo, chef du garage "La Paix", "beaucoup de conducteurs ne savent pas manier ces nouvelles voitures et ne respectent pas les indications de conduite. Ce qui endommage souvent le moteur".

L'autre problème est que la ville ne dispose pas d'un magasin spécialisé dans la vente des pièces de rechange. Les propriétaires les commandent en Asie, à Kinshasa ou en Ouganda. Ce qui prend parfois beaucoup de temps.

Dans ces garages, les réparations se font sur le champ parce qu'ils ne disposent pas d'espaces suffisants et sécurisés pour garder les véhicules. Selon Justin Temlesi, chauffeur rencontré au garage Mercedes, "le tarif est discutable. L'entretien du moteur revient à 10\$..." Pour Jean René, chef du garage Michelin: "l'afflux de véhicules, vendus sur place au marché noir a ranimé les garages" Le garage de la Procure de l'archidiocèse de Kisangani, l'un de plus anciens, attire plus de clients car il a plus de matériel et des mécaniciens bien formés.

Former des jeunes Ces ateliers forment des jeunes au métier. Ils servent des lieux de stage pour les élèves des écoles et centres d'apprentissage techniques. Des jeunes (5 à 10) se regroupent aux côtés d'un seul garagiste bien formé en mécanique automobile. "Certains parviennent à trouver du travail dans des organismes comme chauffeurs mécaniciens. Les autres touchent près de 50\$ par mois", témoigne Matthieu Kahindo dont le garage emploie 25 personnes. Les plus habiles créent leurs propres ateliers. "Au début de cette année, j'ai été engagé comme chauffeur mécanicien à l'entreprise Congo Chine télécommunication (CCT)", se réjouit Patient, ancien élève du garage.

David Malisi

Le service des TP à l'abandon

Le service des Travaux publics (TP), qui s'occupe en principe de la réparation des engins roulants de l'Etat est abandonné. Les véhicules de l'Etat sont réparés dans les garages privés alors que les agents commis par l'Etat et ce service chôment.

Le service n'a ni équipement ni garages. Ces locaux servaient également d'entrepôt de matériels techniques et mécaniques provenant de Kinshasa par bateau pour les provinces du Maniema, Nord et Sud Kivu. Une partie de la parcelle de ce service est affectée par le gouvernement provincial à la construction d'un hôpital moderne. Les agents sont inquiets de leur avenir et du service.

D.M.

S'arranger à l'amiable, une double peine pour les victimes de viols

(Syfia/RCN) Ignorant la loi ou préférant toucher de l'argent, certaines familles de victimes de viols s'arrangent à l'amiable avec les agresseurs de leurs filles. Une pratique qui compromet gravement l'avenir de ces dernières, marquées physiquement et psychologiquement.

Argent, chèvres, porcs, poules, vin de palm, bière... Que ne donnerait-on pas pour acheter le silence ? Ces derniers temps à Kisangani, quand une fille se fait violer, les arrangements à l'amiable sont fréquents. "Depuis le lancement de la campagne contre les violences sexuelles en 2008 par le ministère de Genre, famille et enfant, nous remarquons l'augmentation de cette mauvaise pratique. Beaucoup de parents sont très pauvres...", déplore Elisabeth Isikisiki, chef de division provinciale de ce même ministère.

Dans ces conditions, la famille de la victime résiste difficilement à la proposition de l'agresseur de recevoir de l'argent. Certains responsables de l'administration à la base ou personnalités influentes (chef d'avenue, chef de quartier, sages, pasteurs) sont parfois complices, appréciant de participer aux cérémonies de réjouissance (bière, nourriture) qui marquent ces petits accords entre "amis". En février dernier, dans la commune Kabondo, un arrangement de ce genre s'est ainsi produit. "Un magistrat du parquet m'a proposé de retirer le dossier pour aller le traiter en famille", assure le père d'une victime. Rencontré en mars dernier, il poursuit : "J'ai demandé 300 \$ et deux chèvres à titre de dédommagement pour ma fille. Deux cents dollars ont été avancés par la famille de l'auteur. La différence sera versée fin avril."

Certaines associations font connaître la Loi n° 06/018 du 20 juillet 2006 sur les violences sexuelles à travers les médias pour encourager la population à faire condamner les violeurs. Depuis 2004, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en a financé certaines d'entre elles qui luttent contre les violences sexuelles. Les gens ont dénoncé quelques cas, mais les ONG disent aujourd'hui être déçues par la lenteur du processus judiciaire. Et, depuis bientôt deux ans, la FNUAP a arrêté ce programme d'appui. Une difficulté supplémentaire pour la Société civile qui tente de faire connaître les textes en vigueur.

5 à 20 ans de prison et 100 000 Fc d'amende

La loi de 2006 modifie et complète le Code pénal par l'intégration des règles du droit international humanitaire relatives aux infractions de violences sexuelles. Elle prévoit que "quiconque sera reconnu coupable de viol sera puni d'une peine de servitude pénale de cinq à vingt ans et d'une amende ne pouvant être inférieure à cent mille francs congolais constants." "La loi prévoit une sanction pénale, exclut toute possibilité de règlement à l'amiable et accorde réparation à la victime", résume maître Marie Josée Otshumba, avocate au barreau de Kisangani.

(suite de la page une)

de 2,5 millions enrôlés en deux mois sur plus de 4 millions attendus. En 2005, il y avait environ eu 3 millions d'électeurs enregistrés en 3 semaines

Accélérer le circuit de la paye

Selon Jean Pierre Makakaro, secrétaire exécutif de la Ceni, qui estime que cette grève n'a pas respecté les règles d'usage, le contrat qui lie les agents et son institution prévoit le paiement cumulé des deux premiers mois le 2 juin et le troisième mois à la fin des opérations. Mais certains OPS des centres de Lubunga, Kabondo et Mangobo estiment qu'"il est

impossible de travailler 60 jours sans être payé, surtout que la majorité se prend elle-même en charge".

Ils estiment aussi que les membres des bureaux de coordination sont payés pendant qu'eux abattent un travail difficile. Certains présidents de bureaux ont nourri les agents de leurs poches mais ne tiennent plus le coup.

"J'ai été obligé de leur payer de ma poche le transport pour qu'ils regagnent leur lieu d'affectation", souligne Makakaro, après les voir assurés du respect du délai de paiement lors d'une réunion de concertation le 2 juin. La Ceni qui appelle à la patience et au pa-

triotisme souligne que les bureaux provinciaux sont pris en charge par le gouvernement congolais tans que les OPS sont pris en charge le Programme d'appui au cycle électoral en RDC (PACE) du PNUD. Ce que sait chaque agent. La province orientale compte 1432 bureaux d'enrôlement qui nécessitent une grosse enveloppe salariale et alors que l'entreprise de transfert de fonds SOFICOM n'a que huit bureaux sur toute l'étendue de la province. Ce qui ralentit le processus de paie car les agents de cette entreprise doivent se déplacer dans chaque centre d'enrôlement.

Encore faut-il que ces affaires arrivent devant les magistrats... "Seul le bouche à l'oreille parvient jusqu'à nous... Depuis que je suis dans ce commissariat, nous n'avons jamais enregistré un seul viol. Les habitants de cette commune sont très discrets à ce sujet", affirme Aimé Sedeke, commissaire adjoint au commissariat de la commune Kisangani. "Ces cas arrivent souvent en retard au tribunal", confirme le juge Bopeng'o, juge président au TGI. "Les tribunaux sont saisis lorsqu'une des parties ne respecte pas la promesse donnée. Cette pratique expose d'autant plus les mineures qu'elle abîme leur existence physique, morale et intellectuelle", ajoute-t-il. "L'arrangement à l'amiable expose les filles mineures, elles peuvent contracter des infections sexuellement transmissibles ou même le sida", complète maître Marie Josée Otshumba.

«Stigmatisées par la société»

A Kisangani, certaines familles, de peur de gâcher leur réputation ou celle de leur fille, continuent malgré tout de penser que les tribunaux ne sont pas compétents pour régler ces affaires. Selon Jacqueline Angeli, porte-parole du Collectif des femmes Province Orientale, "la pauvreté et l'ignorance de la loi sont à la base de cette situation. C'est un danger également pour l'accomplissement de la parité dans notre province parce que la majorité des ces filles terminent difficilement les études, stigmatisées par le reste de la société."

Le révérend pasteur Paul Andjamba, responsable de l'Eglise Jésus Christ seul sauveur conseille donc aux parents de changer d'attitude et, en cas de viol, d'"amener rapidement leur enfant devant le tribunal compétent". Il conclut : "Le gouvernement doit s'impliquer fortement dans la vulgarisation de la loi sur les violences sexuelles si possible dans toutes les langues nationales."

Maguy Libebele

Ernest Mukuli

Kisangani mange les œufs produits en Ouganda

Depuis l'ouverture de la route nationale 4 Kisangani-Beni-Bunia, la ville consomme les œufs produits à l'Est du pays ou en Ouganda... Les éleveurs locaux qui manquent de moyens et d'électricité ont bien du mal à rivaliser. Aucune grande unité de production n'a encore vu le jour.

La vente d'œufs de poule est devenue une bonne affaire en ville depuis qu'ils arrivent régulièrement d'Ouganda ou des villes de l'Est (Beni, Butembo). Des jeunes gens sillonnent les rues, bars, magasins, écoles, universités avec des plateaux d'œufs bouillis ; des femmes grillent des omelettes aux carrefours. De nombreuses gargotes sont nées aux coins des rues, à côté des bureaux des services publics où, tôt le matin, les clients déjeunent avant de se rendre au service ou à midi. Certaines femmes circulent avec des omelettes et des pains dans les bureaux. Un œuf cru coûte 150 fc, bouilli il est vendu 200 fc par les jeunes commerçants ambulants et en omelette 300 fc. Micheline Mungesi, tenancière d'une gargote fait ainsi 5 \$ de bénéfice par jour.

Un plateau de 30 œufs s'achète à 1 \$ en Ouganda et est vendu à 5 \$ sur le marché local. Ces œufs vont jusque dans les villages. "Ils sont placés dans des caisses qui contiennent 48 plateaux de 30 œufs, embarqués dans des camions", explique Esther Losilo, vendeuse au marché central. Voyageant à température ambiante, ces œufs sont ensuite vendus en plein air sous le soleil. "Je vends près de 40 000 œufs en deux semaines" souligne Jean-Jacques Kombozi, secrétaire exécutif de l'Association des vendeurs d'œufs de Kisangani créée en février dernier.

L'œuf de poule de race locale vaut deux fois plus cher que l'œuf importé : 300 fc. Mais les éleveurs locaux n'ont pas perdu totalement le marché. Ainsi les hôteliers préfèrent les œufs locaux à ceux importés plus frais et dont le jaune est plus

foncé. Ceux qui restent au chaud longtemps ont un jaune beaucoup plus clair. Mais la production est insuffisante pour satisfaire la demande car il n'y a aucun gros éleveur.

Moyens de production coûteux

Sur place, aucune production d'envergure commerciale n'est faite. Idris, un des plus grands fournisseurs d'œufs aux hôtels et aux expatriés avec une centaine d'œufs vendus chaque jour, installé depuis 2006 au PK 8 sur la route de l'aéroport de Bangboka, a récemment fait faillite. Il ne lui reste que 30 de ses 250 poules. "C'est une épidémie qui nous frappe presque chaque année entre le mois d'avril et juin", dit-il avec amertume. Ses poules pondeuses plus fragiles que les races locales et sont mortes en dépit des vaccins.

Faute du courant électrique, il utilise quatre générateurs électriques pour faire fonctionner sa couveuse fabriquée localement. Il n'a pas le choix. "Le manque de stabilité du courant électrique, de couveuses, de vaccins... bloque les éleveurs des volailles", témoigne Jacques Kabeya de l'Institut Facultaire Agronomique de (I.F.A./Yangambi). Jean Chrétien Indani, conseiller au ministère de l'Agriculture et élevage, constate que la population ne considère pas l'élevage comme un métier.

Les éleveurs affirment manquer de moyens de production car l'élevage des volailles est très exigeant et ils n'ont pas accès à des crédits. "Nous n'avons pas de centre local de production de

poussins. Importé de Kinshasa, un poussin de 21 jours coûte 3.5 \$", souligne Kadiadus Mungaza, président du Réseau des éleveurs du Congo (REC).

"Pour qu'une poule pondre un œuf par jour, il faut qu'elle consomme quotidiennement au moins 120 à 130 g d'aliment: essentiellement du poisson, des chenilles, du riz, termites, maïs, arachides...", explique l'ingénieur Kinzonzoli, ancien éleveur de volailles. Selon lui, le coût de production étant élevé, il est difficile de vendre un œuf à moins de 500 fc. C'est pourquoi il y a moins d'éleveurs amateurs professionnels qu'amateurs qui préfèrent les poulets de chair moins exigeants que les poules pondeuses.

Natacha Kongolo

Un aliment riche en protéines

Un œuf de poule contient deux éléments comestibles, le blanc et le jaune. Il est un aliment riche en protéines d'excellente qualité, contient les huit acides aminés essentiels à la croissance et à l'entretien du corps humain. Le jaune d'œuf est l'un des rares produits naturels à contenir de la vitamine D. Mais, contrairement aux rumeurs qui disent que seul le jaune est important, le blanc aussi est précieux. Il est souvent appelé «Protéine de référence» car ses protéines sont assimilables à 100%. Ceux qui ont trop de cholestérol doivent cependant faire attention à ne pas manger plus de deux ou trois œufs par semaine.

P.M.

LA VILLE EN BREF

Société civile

1 juin, la société civile force de l'Orientale (SOCIFOR) commémore l'an un de l'assassinat de Floribert Chebeya, à Kinshasa : "Un an après votre assassinat tous unis pour vous rendre justice". Les défenseurs des droits de l'homme ont institué le 1er juin "journée nationale des défenseurs des droits de l'homme", en sa mémoire et celle des autres morts avant lui. Ils revendiquent plus de justice, de protection et de sécurité dans leur métier. Ils dénoncent les assassinats, enlèvements de leurs collègues, la lenteur des enquêtes, des procès bâclés... La SOCIFOR note cependant une collaboration avec le gouvernement par la mise en place de l'"Entité de liaison des droits de l'homme."

Par la même occasion l'ong Medias pour la Paix et la Démocratie a réuni les

journalistes et les activistes de droits de l'homme dans le cadre du "Café Presse". Ils ont échangé sur la sécurité de défenseurs de droits humains et des journalistes en période électorale. Le projet de loi de protection des défenseurs des droits humains déposé récemment à l'Assemblée nationale a été porté à la connaissance des journalistes.

4 ans du gouvernement provincial

31 mai, commémoration du 4ème anniversaire du gouvernement provincial. Selon son porte parole, 30 centres de santé et hôpitaux ont construits ou réhabilités, 1008 km de route de déserte agricoles réhabilitées dans les 24 territoires, des véhicules et motos remis aux ministres, bourgmestres, administrateurs de territoires... Jean Claude Esuka, a indiqué que ces réalisations apparaissent comme une goutte dans l'océan vu l'immensité des problèmes de développement. Pour la fin de son mandat, le gouverneur envisage d'informatiser le système de la gestion des recettes propres de la province et de sensibiliser la population au civisme fiscal, et aussi de rendre accessible l'eau dans les campagnes, de mécaniser l'agriculture...

Enseignement

29 mai les professeurs de l'Université de Kisangani, menacent de boycotter la première session des examens de l'année en cours. Leurs revendications portent sur la date de livraison des véhicules destinés aux professeurs d'universités de la RDC achetés au moyen de retenues sur leurs salaires, le paiement irrégulier de leur salaire est irrégulier qu'ils demandent à être payés entre le 20 et le 25 de chaque mois, la mécanisation immédiate de tous les nouveaux Docteurs à Thèse...

Administration

15 mai, le commissaire ad interim du district de la Tshopo, convaincu par ses justifications, réhabilite l'administrateur assistant chargé de l'économie du territoire d'Ubundu, Bilali Ali, suspendu en janvier dernier pour détournement des salaires des chefs de groupement. Notons que le correspondant du journal Mongongo à Ubundu avait fait l'objet de menace de sa part pour avoir publié la décision dans le journal Mongongo n°33 du 2 février 2011.

20 mai 2011 : le Gouverneur de province lève la mesure de suspension de Pierre Bakoy, commissaire de district de la Tshopo. Ce dernier s'est justifié de l'accusation d'outrage aux députés lors des obsèques de l'un de leur collègues à Opala. Le gouverneur l'a sanctionné par une "blâme".

Sortir des enfants de l'armée

25 mai, la division provinciale des Affaires sociales a sorti neuf enfants âgés de 14 à 17 ans du centre de brassage et de recyclage des militaires du champ Lukusa, sur la rive gauche du fleuve. Selon un agent de cette division, ces enfants qui souhaitent retourner dans leurs familles demandent aux parents et à la communauté de ne pas les rejeter car ils ont besoin d'étudier pour être utiles au pays. Selon Madame Carine du Bureau international catholique de l'enfance (BICE), la communauté doit veiller à ce que les droits des enfants soient respectés.

SYFIA)))
Grands Lacs

Prix Syfia Grands Lacs

Le prix Syfia Grands Lacs récompensera le meilleur reportage de terrain rédigé par un journaliste de RD Congo.

Le jury, composé de 12 journalistes de l'équipe de Syfia Grands Lacs, décernera ce prix le jeudi 30 juin. Le vainqueur recevra 800 \$, le second 500 \$ et le 3^{ème} 300 \$. Certains journalistes seront aussi intégrés à l'équipe de Syfia Grands Lacs.

L'article doit :

- porter sur un sujet de société, de santé, d'éducation, d'économie, de sport, de l'environnement ou sur une région méconnue du pays.
- avoir un intérêt national et intéresser tous les lecteurs de RD Congo
- être rédigé en français, ne pas dépasser 5000 signes, être envoyé sous format électronique dans les délais prévus, accompagné d'un bref curriculum vitae de son auteur.
- parvenir par mail à cette adresse: sglconcours@yahoo.fr le 12 juin à 18 h au plus tard.

L'article peut soit avoir été publié par un journal congolais au cours de l'année 2010 ou 2011 (dans ce cas en fournir l'archive scannée), soit être rédigé spécifiquement pour concourir à ce prix.

Le concours est donc ouvert à tous les journalistes de la presse écrite comme à ceux de la presse audiovisuelle et en ligne.

Responsable : Kennedy Wema

Mail : sglconcours@yahoo.fr

Téléphone : +243 813898727

Masikilizano kati ya jamaa mbili inazidisha mateso ya wanawake waliobakwa

(Syfia/RCN) **Jamaa wasiojua sheria ama wanaokuwa na tamaa ya franka wanasikilizana na wanaume waliobaka watoto wao wa kike. Jambo hili linazuru mwili na akili (physiquement et psychologiquement) ya mtoto mwanamke aliyebakwa.**

Mjini Kisangani wakati mtoto mwanamuke anabakwa (se fait violer), jamaa inasikilizana na mbakaji akiwaletea pesa, mbuzi, nguruwe, kuku au pombe. “Tangu ianzishwe campagne de lutte contre les violences sexuelles (ubakaji) mwaka 2008 ikiongozwa na serkali (ministère de Genre, Famille et Enfant), masikilizano kati ya jamaa yameongezeka kwa sababu ya umaskini wawazazi”, amesema kwa masikitiko Elisabeth Isikisiki chef de Division Provinciale (Genre, Famille et Enfant). Katika hali ya umaskini, ni vigumu jamaa kukataa franka kutoka kwa mbakaji (agresseur, violeur). Hali hii inaungwa mkono vilevile na wa chefs de quartier, d’avenue, wazee pamoja na wapasteur wakinywa na kula, kama ilivyofanyika mtaa wa Kabondo mwezi wa pili uliopita. “Ni magistrat aliye niomba niache mastaki ili tukasikilizane nyumbani na aliyebaka mtoto wangu. Nikaomba 300\$ na mbuzi mbili kama malipo ; nikapewa 200\$, ikabaki 100\$ kulipwa mwishoni wa mwezi wa nne”, amesema baba mtoto.

Mashirika mengi imefanya campagne ya kupiganisha violences sexuelles kufatana na sheria (loi N° 06/018 du 20 juillet 2006) kupitia redio na télévision, pia journal. Kazi hiyo ilifanyika kwa msaada wa FNUAP (fonds des Nations Unies pour la Population) tangu mwaka 2004. Watu wa moja wa moja walistaki mahakamani (justice), lakini mashirika yamesikitika kuona masambo inaenda polepole sana. Tangu miaka miwili FNUAP haitoe tena msaada. Kwa sasa campagne haifanyike tena kwa juhudi.

Kati ya miaka 5 na 20 ya prison pamoja na amende ya 100 000 Fc

Sheria ya mwaka 2006 inabadirisha na kutimiza Code Pénal kufatana na droit international humanitaire kuhusu ubakaji. Sheria hii inasema kuwa “yeyote atakayeshikwa katika kitendo cha ubakaji atahukumiwa kati ya miaka 5 na 20 ya prison pamoja na amende ya 100 000 Fc na zaidi”. “Sheria haijui masikilizano hata moja ijapokuwa tu malipo pamoja na kumrudishia mwanamke aliyebakwa heshima yake”, amefasiria Maître Marie-Josée Otshumba. Mahakama ni njia pekee ya kuwaazibu wabakaji wenye kuwaonea kwa makusudi wanawake walio wabovu. Tribunal de Grande Instance mjini Kisangani, ilipokea mastaki ya

ubakaji 292 mwaka 2010, kukiwemo watoto wa kike 291 wenye umri wa miaka chini ya 18 (mineure). Waume waliowabaka wote wametupwa gerezani. “Kama mbakaji hakukimbia, wakati parquet inatutumia maneno ku tribunal, tunakata maneno mbele ya miezi mitatu”, amesema bwana Baguma huissier wa Tribunal de Grande Instance. Kwa kukata maneno inaomba mastaki imfikie magistrat. “Tunasikia watu kusemasema... Tangu nianze kazi katika kituo cha polisi hapa mtaani Kisangani, sijawahi kuona mtu kustaki. Ni desturi yao wakaaji wa hapa kulinda siri ya ubakaji”, amehakikisha Aimé Sedeke, commissaire adjoint wa polisi mtaani Kisangani.

“Maneno ya ubakaji inatufikia nyuma ku tribunal”, amesema Bopeng’o juge président wa TGI. “Mastaki inatufikia wakati pande moja haikuweza kutimiza ahadi (promesses). Hali hii inaharibisha maisha na masomo ya wasichana”, ameongeza kusema juge Bopeng’o. “Masikilizano kindugu ni hatari kwa watoto wanawake kupewa magonjwa ya ziniya (sexuellement transmissibles) hata ukimwi (sida)”, amesema Maître Marie-Josée Otshumba.

Kutengwa kijamii (stigmatisées par la société)

Mjini Kisangani, jamaa wamelinda siri ili sifa yao ao ya msichana aliyebakwa isiharibike. Wamezani kuwa mahakama haiwezi kukata maneno ya ubakaji. Jacqueline Angeli wa Collectif des Femmes amesema kuwa kotokujua sheria pamoja na umaskini ya wazazi inafanya kuwa ubakaji uendelee. Ni hatari pia kwa maendeleo ya wanawake mbele ya waume (parité) kuona wengi kati ya wasichana hao hawamalenge masomo sababu yawametengwa na jamii. Pasteur Paul Andjamba wa kanisa la Eglise Jésus Christ Seul Sauveur anatoa mashauri kuwa wazazi wabadirishie tabia na kustaki bila kuchelewa wakati mtoto mwanamke anabakwa. Ni lazima serkali kufasiriya sheria kuusu ubakaji katika lugha za kiswahili, lingala, kikongo na ciluba (langues nationales).

Maguy Libebele

ÉCHOS DE PROVINCE

Dungu

150 km de route réhabilités par la Monusco

La route Dungu-Faradje longue de 150 km réhabilitée par les contingents de la MONUSCO a été rouverte le 31 mai dernier. Avant ces travaux, les véhicules mettaient deux à trois semaines à faire ce trajet. Cette route relie les territoires d’Aru et de Mahagi du district de l’Ituri à celui de Dungu dans le district de Haut Uélé qui mènent vers le Soudan. C’est par cette route que viennent d’Ouganda, les produits vivriers (haricots, pommes de terre), sucre, boîtes à conserve, matériels de construction... Selon le coordonnateur de la société civile de Dungu la réhabilitation de cette route fera baisser les prix et relever un tant soit peu le niveau de vie de la population qui ne vit que des activités agricoles. Avant la réhabilitation, le sac de ciment se vendait 50\$, mais actuellement, il s’achète 30\$, témoigne l’un des vendeurs de l’alimentation TAKIF dans la cité de Dungu. La bouteille de bière coûte 3000 fc, contre 5000 il y a peu, 900 fc le kilo de haricot, au lieu de 2500. Au parking de la cité, non loin du marché, des files de gros camions s’allongent à la grande satisfaction de ses habitants. Dans le temps, ils étaient escortés par les militaires, par peur des attaques de LRA si le véhicule s’embourbait. “Actuellement nous roulons à vive allure et toute sécurité”, déclare Bonaventure Babu chauffeur de camion.

Ousmane Sylla

Bunia

Les politiciens battent campagne pour inciter à l’enrôlement

Justice Keruvi, du Mouvement Social pour le Renouveau, conseillère à la présidence de la République est allée le 29 mai de son hôtel jusqu’au centre d’inscription EPO Ville accompagnée d’une foule de partisans qui scandait les chansons de soutien. Elle a ensuite tenue un meeting au stade Lembabo en brandissant sa carte d’électeur et demandant à la population de ne pas attendre le dernier jour. “Faites vous enrôlent massivement afin que le président Kabila soit réélu”, disait-elle, faisant comme les autres politiciens des dons pour récolter des voix. Le Professeur Bilo Kamaradi de l’Institut Supérieur Pédagogique ISP/Bunia aussi du MSR s’est fait lui accompagner d’une foule des jeunes en majorité des étudiants le jour de son enrôlement. Au cours du meeting qui a suivi, il a décrié les désastres de la guerre et invité la foule à préserver la paix qui règne en Ituri surtout en cette période électorale.

Ousmane Sylla

Ubundu

A cause des machines qui tombent en panne, certains centres d’enrôlement ne fonctionnent plus. Les gens font des km pour se faire enrôler. Ils sont nombreux à se déplacer jusqu’à Ubundu, en provenance des centres d’enrôlement de Bore (16 km) et Basua (7 km) tous appartenant à des groupements différents bien que rapprochés. Au centre d’inscription de Bananguma (36 km), l’ordinateur est tombé en panne

depuis le 18 mai, regrette le président de ce bureau Bukunabo, qui ajoute que les gens passent toutes les heures pour vérifier si l’informaticien qu’on attendait est arrivé. “Je ne me décourage pas, comme il nous reste encore quelques semaines”, raconte un homme avec son fusil de chasse en main, assis à côté d’un autre bureau à Basuwa.

Au centre d’enrôlement d’Ubundu, le président fait passer en premier, ceux qui viennent des centres qui ne marchent plus.

Fidèle Utula

Isangi

Autorités politiques et société civile forcent les gens à s’enrôler

A Yafunga village (34 km d’Isangi) trois personnes, dont une femme, qui n’avaient pas de carte d’électeur ont été arrêtées et conduites au poste de police de Imbolo à 10 km de là. “On nous a gardés de 8h à 15h, avant d’être relâchés et de directement venir s’enrôler”, témoigne l’une des victimes. Depuis la tenue le 6 mai de la réunion d’évaluation des opérations d’enrôlement à l’initiative du bureau de la coordination de la société civile, les autorités politico-administratives, les partis politiques, la Ceni et la société civile s’étaient convenu de faire accompagner les opérations de mesures contraignantes. L’Administrateur du territoire a ainsi instruit les chefs des secteurs et de chefferies d’arrêter les gens qui n’ont pas cette carte à partir du 1^{er} juin. Des messages d’intimidation sont lancés à la radio. Les forces de l’ordre contrôlent les cartes d’électeurs dans les marchés en vue de pousser expressément la population à se faire enrôler. La perception des taxes a été suspendue par l’administrateur du territoire pour que les gens puissent s’enrôler. Les messages de sensibilisation au cours du mois de mai ont essentiellement porté sur ces arrestations. “Celui qui ne s’enrôle pas, sera exposé aux tracasseries des agents de l’ordre”, indique Guillaume Bodjala, chef de secteur Babelota dans un message radiodiffusé. “Si on vous arrête pour refus de se faire enrôler, vous ne serez pas soutenu par les activistes des droits de l’homme”, souligne dimanche 22 mai, Jérémie Imomola, président de la société civile à la radio.

Evolution rapide

Du 24 au 31 mai, plus de 30 000 électeurs se sont ainsi enrôlés pour le territoire d’Isangi. “Les données de l’ensemble du territoire ne sont pas encore arrivées faute de communication”, explique le superviseur de la CENI à Isangi. A Yangambi, Yabaondo et Mumba losuna, les grands centres, on enrôle plus de 140 personnes par jour. “Nous sommes au moins heureux car les données de ce mois faisaient peur”, note un potentiel candidat député provincial. “Certains centres comme celui de Yasangandiya nous envoyaient 35 enrôlés par semaine”, déclare le superviseur provincial.

Mais malgré cette évolution, des problèmes notables se posent encore notamment : les distances qui séparent les centres d’inscription des villages, les pan-

nes des machines et la rupture des stocks des cartes. Depuis le 1^{er} juin deux centres ne fonctionnent pas à cause des générateurs tombés en panne. Les agents de la Ceni impayés depuis le début des opérations ne sont plus stables sur leur lieu d’affectation. Nombreux sont ceux qui passent beaucoup de jours à Isangi pour chercher à manger dans des familles.

Joseph Bassay

MONGONGO

Journal école de Kisangani

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO

journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Equipe rédactionnelle :

Trésor Boyongo, Christian Uzilo, Hortense Baise, Lambert Lambe, Nathasha Kongolo, David Malisi, John Sindani, Nadia Midesso, Trésor Mokiango, Gabriel Famba, Armand Makanisi, Odette Kaseka, Lyly Bendea, (étudiants en Sciences de l’Information et de la Communication/Unikis)

Correspondants en province :

Isangi : Joseph Bassay

Ubundu : Fidèle Utula

Bondo : Vermont Kote

Isiro : Richard Tandro

Buta : Collard Limbombe

Bunia : Ousmane Sylla

Traduction :

Lingala : Pierre Komba

Swahili : Jean Fundi

Dessin : Roger Bamungu

Distribution, marketing et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

Supervision et formation :

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Abonnement annuel (24 numéros) 20 \$.

Abonnement de soutien 50 \$ minimum.

Points de vente : Bibliothèque centrale, Faculté des sciences et Cyber café Batam de l’Unikis, Gradi-Jeunes, La poste, Bld Hassan II C/Lubunga, Paroisse Christ Roi C/ Mangobo et ISTM Kisangani